**Cours 05 : Patronymes et matronymes**

1. **Patronyme**

Autrefois, en Europe, on privilégie le système de dénomination par filiation (« X, Fils de Y », en effet, il existe jusqu’à maintenant des traces de ce système de dénomination dans certaines régions rurales en France comme dans les cas suivants : « Pierre à Jacques », « Julie à Edouard », pour se référer à quelqu’un par rapport à son géniteur.)[[1]](#footnote-1)

Jusqu'au XXIème siècle, les personnes ne portaient qu'un nom de baptême. Au Moyen-Age, la dénomination des personnes a pris une tout autre tournure à cause de l'explosion démographique qui oblige les populations à donner des surnoms aux individus afin d'éviter les confusions. En effet, à cette époque, les noms de famille ont vu le jour d’abord comme surnom en remplaçant l’ancien système qui se base principalement sur la filiation[[2]](#footnote-2).

* 1. **Patronymie**

Le mot « patronyme » tire son origine du latin qui l’a emprunté à son tour au grec. Il se compose de deux éléments « pater » qui signifie « père » et « onoma » qui veut dire « nom ». Etymologiquement, la patronymie est donc la discipline qui étudie le nom de l'enfant qui est dérivé de celui du père.

Généralement, tous les descendants d’un même ancêtre portent le même nom de famille, en Chine, par exemple, quatre noms de famille sont partagés par la moitié de la population chinoise[[3]](#footnote-3).

Le patronyme est attribué à une personne pour la distinguer au sein du groupe social mais le nom de famille, à lui seul, ne permet pas de distinguer un individu d'un autre à l'intérieur d'une même famille, d'où la nécessité de l'adjonction d'un prénom. Le patronyme est donc le deuxième vecteur de l’identité d’une personne. Il sert, en effet, à l’identifier au sein d’une communauté sociale.

* 1. **Origines de patronymes**

A partir du Moyen-Age, les noms individuels qui correspondaient généralement aux noms de naissance sont progressivement accopagnés par un surnom formé souvent à partir d’une caractéristique physique ou morale, d’un métier, d’un titre militaire, etc. Au fil du temps, la transmission du nom par filiation qui prédomine à cette époque cède sa place aux surnoms qui tendent à devenir héréditaires.

Les noms de famille sont généralement classés en trois catégories du point de vue de leur origine :

* + 1. **Patronymes qui viennent d’un prénom**

Plusieurs patronymes tirent leur origine d’un prénom, en Algérie, par exemple, on trouve plusieurs patronymes qui viennent d’un prénom. Voici queslques exemples :

* + - Khadîdja
		- Abdelhamid
		- Tahar

En France, on peut citer des les noms de famille suivants « Martinet », « Claudel », *«*Jeanneret » qui sont fromés par suffixation à parir des prénoms Martin, CLaude, Jean, etc.

Il existe aussi des noms de familles rappelant la filiation (Jean, fils de Martin devenu Jean Martin, Robert, fils de Pierre devenu Robespierre)

On peut trouver des noms de famille formés par compostion à partir d’un mot suivui d’un prénom comme dans ce qui suit :

* + - Grosjean
		1. **Patronymes qui viennent d’un nom de lieu**

Plusieurs noms de famille renvoient au lieu de résidence, de provenance ou de proximité.

**Exemples**

* + - Picard,
		- Lenormand
		- Dupont
		- Duval
		- Delarue,
		- Dubois
		- D’Orléans,
		- Beauchêne
		- Delacroix
		- Langevin ou Langlais.
		1. **Aptonymes**

Le terme « aptonyme » est relativement récent, son apparition date depuis une vingtaine d’année seulement, le mot « aptonyme » se compose de deux éléments : « apte » qui qui provient du latin et signifie « approprié, qui convient exactement » et de : « onoma » qui vient du grec et veut dire « nom ». Un aptonyme est donc un nom de famille qui semble refléter plaisamment l'occupation, professionnelle notamment, de quelqu'un.[[4]](#footnote-4)

Plusieurs noms de métiers, de statut, de charge administrative et même des sobriquets sont devenus des patronymes.

**Exemples**

* + - **Nom de métier** : (Lemarchand, Boucher, Pelletier, Sabatier, Tisserand, Dufour, Favre)
		- **Nom de statut** : (Chevalier, Lenoble, Lécuyer, Vasseur, Lévêque, Labbé, Leclerc)
		- **Nom de de charge administrative** : (Sergent, Prévost, Lemaire).
		- **sobriquet lié au physique ou au caractère** : (Legrand, Leroux, Boiteux, Legros, Lebœuf, Joly, Martineau — le petit Martin — ; Le Gentil, Mignon, Courtois, Lesage, Lebon.
		- **Noms liés à la parenté :** Plusieurs noms de famille sont en rapport à la parenté.

**Exemples**

* + - Legendre
		- Beaufils
		- Cousin,
		- Deloncle
		- Neveu
		- Lainé
		- Cadet
		- Besson
		- Lamartine
		- **Noms d’une partie du corps**: plusieurs noms de famille viennent des parties du corps humain.

**Exemples**

* + - Corps
		- Lebras (et ses variantes : Bra, Braas,…)
		- Ledoigt/ledoit
		- Lajambe
		- Etc.

Les noms de famille qui proviennent des adjectifs ou des noms communs sont considérés comme des noms propres à partir du moment qu’ils sont employés pour désigner des descendants qui portent ce noms. Le sens que véhiculent telles ou telles noms de famille appartenant à cette catégorie n’a pas nécessairement un rapport avec les personnes qui le portent.

1. **Matronymes**

Etymologiquement, le mot « matronyme » vient du latin, il se compose des deux éléments suivants : « mater » qui signifie « mère » et « onoma » et qui veut dire « nom". Le matronyme désigne donc les noms de famille qui se transmettent de la mère à son enfant.

Un matronyme, du latin « mater » mère, désigne un nom de famille qui se transmet de la mère à l'enfant. Il n'est pas spécifique aux mères célibataires, un enfant issu d'un couple marié peut porter le nom de sa mère. Le nom matronymique peut également être, dans certaines cultures, le prénom de la mère d’une personne, rappelé avec le prénom propre de cette personne ; il change donc à chaque génération. Un nom de famille masculin peut bien être un matronyme si c’est le nom de la mère mais un nom de famille féminin est un patronyme quand il est transmis par le père.

Il arrive par moment que les auteurs définissent le matronyme comme étant le patronyme féminin transmis à l’enfant par son père.

Dans plusieurs pays, l’enfant légitime porte obligatoirement le nom de famille de son père, c’est le cas, par exemple, de l’Algérie, l’Italie, la Belgique, etc. En Espagne, l’enfant légitime porte à la fois le nom de famille de son père et de sa mère alors qu’en Angleterre et dans les pays de Galles, l’enfant porte au choix le nom de famille du père ou de la mère.

En France depuis le Moyen Âge, la femme est désignée par le nom de famille de son mari, sous forme féminisée.

**Exemples**

- **la Renaude :** était l’épouse de Renaud

- **la Perrine :** est la femme de Perrin

- etc.

Cette coutume de désigner la femme par le nom de famille de son époux explique le plus grand nombre de matronymes qu’on trouve jusqu’à maintenant en Normandie, et particulièrement en Basse-Normandie. Cette particularité normande est d’origine scandinave.

**Exemples**

Adeline, Anne, Catherine, Collette, Jacqueline, Jeanne, Madeleine, Marguerite, Marie,…

En France, la nouvelle loi du 4 mars 2002 entrée en vigueur au 1 janvier 2005, permet pour la première fois d’attribuer à l’enfant le nom de famille de sa mère. Cette loi a mis fin à l’obligation de la transmission patronymique et donne plus de liberté aux parents de choisir le nom de famille qu’ils veulent donner leurs enfants.

**TD 05 : Sens et étymologie de quelques noms de famille en France**

**Exercice 01 :** citez quelques noms de famille français, puis donnez leur sens et leur origine.

**Corrigé**

Selon l’Insee (Institut national de la statistique et des études économiques), il existe en France plus d’un million cinq mille noms de famille dont 220000 ont complètement disparu.

Voici dans ce qui suit une liste tirée de l'Insee classant les noms de famille les plus courants en France, par nombre de personnes nées en France sur cent ans, entre 1891 et 1990.

* **Martin** (228 857) : le nom Martin peut être utilisé comme un prénom masculin ; ou comme un nom de famille. Il est le patronyme le plus porté en France.

Martin est un nom théophore qui tire son origine du latin « Martinus », dérivé de l'adjectif « martius » qui signifie « (relatif à ou de **Mars[[5]](#footnote-5)** »

* **Bernard** (120 573) : le nom Bernard peut être utilisé comme un prénom masculin ; ou comme un nom de famille. C’est un patronyme très répandu en France.

Le mot « Bernard » vient proto-germanique, il se compose de « berô » signifiant (« ours ») et de « harduz » qui veut dire (« fort »)

* **Thomas** (108 141) : le nom **Thomas** peut être utilisé comme un prénom masculin ; ou comme un nom de famille. C’est le troisième patronyme le plus répandu en France.

Le mot **Thomas** est issu de l’araméen « Tʾōmā » qui signifie « jumeau ».

* **Petit** (105 463) : est un aptonyme, c'est l'un des cinq noms de famille les plus portés en France.
* **Robert** (102 950) : le nom Robert peut être utilisé comme un prénom masculin ; ou comme un nom de famille. C’est le cinquième patronyme le plus répandu en France.

Le mot vient du germanique, il se compose de « hrod » signifiant « gloire » et de « eraht » qui veut dire « brillant, illustre ».

* **Richard** (99 920) : le nom **Richard** peut être utilisé comme un prénom masculin ; ou comme un nom de famille. C’est le sixème patronyme le plus répandu en France.

Richard est issu du germanique « Rīkaharduz », il est composé des deux éléments « rīkô » qui signifie (« commandant ») et de « harduz » qui veut dire (« fort »).

* **Durand** (99 614) : selon les linguiste, le patronyme « Durand » vient du verbe « durer ».
* **Dubois** (98 951) : est un aptonyme, il désigne ce situe près d'un bois.
* **Moreau** (94 261) : Moreau est une variante francisée de Morel, qui est un surnom pour désigner quelqu'un ayant la peau brune tel un maure.
* **Laurent** (88 803) : le nom Laurent peut être utilisé comme un prénom masculin ; ou comme un nom de famille.

Le patronyme « Laurent »est issu du latin « Laurentius », dérivé de « laurus » (laurier), le patronyme signifiant donc « celui qui porte le laurier ». [[6]](#footnote-6)

1. La Chine est le pays à avoir utilisé le plus tôt les ptronymes, depuis 5000 ans environ. [↑](#footnote-ref-1)
2. La dénomination par filiation de type X, fils de Y, est répandue dans les noms arabes, islandais ou russes. Aux Pays-Bas, cette tradition s'est maintenue jusqu'à la période française, époque où le droit français a été introduit et l'a définitivement abolie. le mode arabe. [↑](#footnote-ref-2)
3. Dis-moi ton patronyme et on verra si on peut se marier  car en Chine, il est interdit de se marier à une femme portant le même nom de famille. [↑](#footnote-ref-3)
4. <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/aptonyme/188060> Consulté le 10 janvier 2021 [↑](#footnote-ref-4)
5. Dans la mythologie romaine, Mars est le dieu des guerriers, de la jeunesse et de la violence. [↑](#footnote-ref-5)
6. <http://creativecommons.org/licenses/by-sa/3.0/deed.fr> Consulté le 19 janvier 2021 [↑](#footnote-ref-6)